

ACCÈS AUX TRAITEMENTS POUR LES VÉTÉRANS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

- Nous demeurons déterminés à faire en sorte que les vétérans et leur famille aient accès au soutien dont ils ont besoin.
- Anciens Combattants Canada a étendu sa couverture pour inclure les services de santé virtuels et de télésanté, en remplacement des services en personne, lorsque ces autres méthodes de prestation sont jugées appropriées par le fournisseur de soins de santé et son organe directeur.
- Nous payons aussi le coût de l'équipement de protection personnel lorsque les vétérans en ont besoin pour recevoir un traitement en personne.
- Ainsi, les vétérans continuent d'avoir accès aux traitements de santé mentale, à la physiothérapie, à l'ergothérapie et à d'autres traitements tout en respectant les mesures de distanciation sociale.
- Nos cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel continuent également à fournir des services aux vétérans par téléphone et dans le cadre de séances virtuelles et de télésanté.
- Le Service d'aide d'ACC reste disponible 24 h sur 24, sept jours sur sept, pour apporter gratuitement un soutien aux vétérans et à leur famille lorsqu'ils sont aux prises avec des difficultés qui nuisent à leur bien-être.

CONTEXTE – ACCÈS AUX AVANTAGES MÉDICAUX ET AUX SERVICES POUR LES VÉTÉRANS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Anciens Combattants Canada finance les avantages médicaux et les services admissibles qui sont offerts par des professionnels de la santé au sein de la collectivité.

Puisque le rôle d'ACC consiste à agir comme bailleur de fonds et non comme fournisseur d'avantages médicaux et de services, ACC travaille en étroite collaboration avec les autorités sanitaires provinciales et les fournisseurs communautaires pour s'assurer que la couverture offerte est aussi souple que possible de sorte que les vétérans puissent avoir accès aux services offerts.

Le Ministère a examiné un certain nombre d'options en matière de prestation de services et a approuvé un certain nombre de méthodes qui sont soutenues par les différents organes directeurs, notamment le collège des médecins ou l'ordre des psychologues.

ACC examine également la possibilité de mener des évaluations virtuelles dans le cadre de son programme de réadaptation professionnelle. Ces options sont examinées dans le but d'assurer l'accès aux vétérans et la protection des renseignements.

Les vétérans devraient communiquer avec leur fournisseur s'ils ont des questions sur les autres options de traitement disponibles. Ils devraient communiquer avec le Ministère s'ils ont besoin d'aide pour avoir accès à des mesures de soutien communautaires.

Que fait ACC pour s'assurer que les vétérans ont accès aux avantages médicaux?

ACC suggère aux vétérans de communiquer avec leurs fournisseurs, car ils disposent généralement d'un plan pour leur apporter le soutien nécessaire. Par ailleurs, ACC travaille en collaboration avec les vétérans pour trouver des intervenants qui peuvent fournir un soutien en cas d'urgence ou d'autres méthodes de prestation de services.

ACC a étendu sa couverture pour inclure les services de santé virtuels/télésanté pour remplacer des services en personne pendant la pandémie COVID-19, lorsque ces autres méthodes de prestation de services sont jugées appropriées selon l'opinion professionnelle du fournisseur de soins de santé et de son organe directeur.

ACC a temporairement renoncé à la nécessité de renouveler les ordonnances pour obtenir des services de santé afin de garantir le maintien de l'accès aux services. Toutefois, il n'est pas toujours possible de consulter un professionnel de la santé pour obtenir ces documents.

Cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel

Toutes les cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel fournissent des services à leurs clients vétérans, principalement par téléphone et par des séances virtuelles ou de télésanté. Quelques cliniques offrent des séances en personne en utilisant les mesures de sécurité adéquates, conformément aux règlements émanant des autorités provinciales. Des rencontres de suivi sont effectuées avec tous les clients des cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel, y compris les clients inscrits sur les listes d'attente. Certaines cliniques ont une capacité réduite et d'autres ont reçu des directives provinciales leur permettant de ne fournir que les services essentiels, mais tous les organismes responsables de l'aiguillage (Anciens Combattants Canada, Gendarmerie royale du Canada et ministère de la Défense nationale) ont été avisés de veiller à ce qu'aucun vétéran ne soit privé de services.

Services d'aide d'Anciens Combattants Canada (ACC)

Le Service d'aide d'ACC reste disponible pour fournir un soutien aux vétérans et aux membres de leur famille qui éprouvent des difficultés ayant une incidence sur leur bien-être. Les services offerts concernent les problèmes de santé, les questions liées au travail, les problèmes familiaux et conjugaux, les difficultés psychologiques, le deuil et d'autres problèmes qui peuvent affecter le bien-être. Le soutien psychologique est offert 24 h sur 24, sept jours sur sept, par téléphone ou par télésanté au 1-800-268-7708 ou au 1-800-567-5803 (ATS).

Formation sur les premiers soins en santé mentale pour la communauté des vétérans

Étant donné que les cours sont offerts en groupe, conformément à l'avis sur la COVID-19 publié par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), les cours de premiers soins en santé mentale pour la communauté des vétérans ont été reportés afin d'assurer la sécurité des participants et des formateurs. Ces cours seront offerts à nouveau après la pandémie.